

## LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 23 octobre 1886

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc. — Théâtres et amusements. — Poésie : L'automne, par C. P. Beaulieu. — Nos gravures. — La mode pratique. — Souvenirs d'Amérique, par Lucien Biart. — Nos primes. — La fille mondaine. — Choses et autres. — Récréations de la famille. — Rébus. — Feuilleton : Les deux sœurs (suite).

GRAVURES : Le départ du marin. — La géologie au bord de la mer. — Souvenirs d'Amérique. — Amusette géométrique. — Gravure du feuilleton.

## Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES . . . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



J'ai beaucoup aimé les légendes, je crois même que j'ai encore maintenant une prédilection toute particulière pour ces récits qui détournent notre attention des choses ordinaires, nous transportent dans un monde merveilleux où l'étrange, l'inconnu, l'impossible jouent un si grand rôle.

Qui de nous ne se souvient avec plaisir des contes que nous écoutions autrefois, assis près du foyer, les mains au menton, les coudes aux genoux, pendant les longues soirées d'hiver, que l'on trouvait trop courtes, tant les histoires de chasse-galerie, de loups garous, de fées, fixaient notre attention.

C'est en frissonnant que nous allions regagner notre lit et, la nuit, on rêvait d'horribles choses, que l'on oubliait bien vite, pour demander le lendemain de nouveaux contes, de nouvelles légendes et des frissons nouveaux.

Plus tard, quand nous sommes devenus grands, nous rions de tout cela, nous sommes forts, nous n'avons plus peur et nous prenons plaisir à provoquer chez les petits les sensations qui nous ont tant secoués autrefois.

La légende augmente en longueur, des incidents nouveaux sont ajoutés, mais le fond reste le même et se perpétue par la tradition.

Souvent je me suis demandé comment naissent ces fruits de l'imagination, et quel est l'événement vrai qui a pu produire ces charmants et merveilleux récits.

Voici qu'un épisode de l'histoire contemporaine me donne une réponse à ce point d'interrogation qui me hantait le cerveau.

\*.\* Vous n'avez pas oublié le drame terrible, vieux d'un an à peine, dans lequel le roi de Bavière et son médecin ont trouvé la mort, dans le lac d'un des châteaux de Louis II.

Le récit de cette aventure tragique est connu de tout le monde, les détails en ont été publiés et la scène du drame a été reconstituée de manière à ne laisser aucun doute.

Les montagnards bavarois n'ont pas accepté cette explication ; tout ce qu'ont dit les journaux ne les a pas convaincus ; pour eux les policiers, les médecins et les juges n'ont rien compris dans toute cette affaire et ce sont eux, les simples et naïfs

enfants des bois et des monts qui ont découvert la vérité.

Pour ces bonnes gens, le roi Louis n'est pas mort et n'a jamais été fou ; s'il a disparu depuis quelque temps, c'est qu'il a été victime d'une conspiration et que le régent, traître à son pays et à son maître, le retient prisonnier dans quelque château, nid d'aigle, jeté sur la cime d'une montagne inaccessible.

D'autres, au contraire, admettent la mort du roi, mais ils sont d'avis que son médecin, le Dr Gridden, l'a empoisonné et que l'assassin, payé pour commettre ce crime, vit actuellement en Amérique.

Ces récits, colportés à la veillée, de chaumière en chaumière ont fini par créer une certaine agitation qui menaçait de se transformer en révolte et, c'est pour y mettre fin que le gouvernement bavarois s'est décidé à publier partout une copie des documents qui rétablissent les faits et prouvent la mort du roi et de son médecin.

Les langues ne font plus autant de bruit depuis que les autorités les ont enchaînées, mais les braves montagnards ne sont pas plus convaincus qu'auparavant et après avoir lu les grandes affiches placées par le gouvernement sur les murs et la maison commune, ils secouent la tête et murmurent tout bas, bien bas : Cela n'empêche pas que le roi ne soit encore vivant et que son médecin ne vaille pas cher.

Voici donc une légende bel et bien établie et qui va se répéter de génération en génération.

Eh bien, tout en reconnaissant le manque de base sérieuse de ce conte, si le hasard m'amène jamais chez les montagnards du pays bavarois, j'en écouterai le récit avec autant d'intérêt que j'en ai éprouvé en entendant conter les contes de Perrault.

\*.\* Dimanche dernier, l'Union des Commis-Marchands a célébré sa fête patronale.

Cette société, de création relativement récente, puisqu'elle vient de célébrer le dixième anniversaire de sa fondation, a déjà acquis une importance considérable et malgré les obstacles qu'elle a rencontrés, malgré, ou peut-être à cause même des luttes qu'elle a eu à livrer, elle s'est fait une place des plus honorables parmi les sociétés de notre pays et semble appelée à un bel avenir.

A l'église de Notre-Dame, où a été chantée la grand-messe, M. le curé Sentennes a souhaité la bienvenue aux membres de la société, d'une manière éloquente et leur a donné des conseils qui ne devront jamais s'effacer de leur mémoire.

"L'Eglise, dit-il, approuve les associations et les encourage, parcequ'elles sont une source de force et de prospérité pour leurs membres. Elle comprend toute leur importance sociale, mais si elle favorise, si elle aide de tout son pouvoir les associations chrétiennes qui se soumettent à ses lois et suivent ses conseils, elle condamne fortement celles qui veulent se soustraire à son contrôle légitime, les associations mauvaises ou dangereuses. Dans cette catégorie se trouve l'organisation des Chevaliers du Travail, qui est comme l'introduction, le noviciat de la Franc-Maçonnerie."

Le président, M. Barette, a dit dans son discours ces mots significatifs : "Il y a en cette ville neuf mille commis marchands ; si trois mille seulement faisaient partie de la société, elle deviendrait puissante et pourrait élever un monument commercial digne de notre ville."

Ces paroles sont très justes et doivent être écoutées par tous les commis marchands, qui formeront alors une œuvre sérieuse et durable.

La société a déjà un cercle prospère, où l'on s'amuse d'une manière convenable, après avoir donné au travail le temps qui lui est dû et c'est ici qu'il faut se rappeler ces vers splendides, ces vers qui devraient être écrits partout où l'on travaille :

..... Dieu, vois-tu,  
Fit naître du travail, que l'insensé repousse,  
Deux filles : la vertu, qui rend la gaité douce,  
Et la gaité, qui rend charmante la vertu.

Tous ces jeunes gens, qui font partie de l'Union des Commis-Marchands, sont de bons et braves citoyens qui puisent dans le travail le "courage de la vie."

Comme le dit si bien M. le curé Sentennes, ce ne sont pas ces sociétés qui sont dangereuses, car leurs aspirations sont justes.

Quand on appartient à une association de ce genre, on a le droit d'être fier de sa bannière qui représente le travail et la nationalité.

\*.\* Notre continent a été balayé la semaine dernière par un terrible ouragan, et—la chose est assez naturelle—qui nous a pris par surprise, quoiqu'aucun prophète n'en ait soufflé mot.

C'était cependant une splendide occasion qui s'offrait à Wiggins pour rétablir sa réputation très avariée.

Les dégâts ont été sérieux chez nous, mais ils ne sont rien à comparer à ceux qui ont eu lieu aux Etats-Unis, où plusieurs centaines de femmes ont péri. Les membres d'un comité de secours formé dans le Texas, sont allés aux endroits les plus éprouvés et sont revenus épouvantés de ce qu'ils ont vu. Dans une ville, Sabine Pass, il ne reste que deux maisons debout et plus de cent personnes ont trouvé la mort sous les ruines.

La misère est grande dans tous les endroits visités par l'ouragan.

\*.\* Galeote qui, le 18 avril dernier, assassina l'évêque de Madrid, Mgr Izquierdo, vient de subir son procès et d'être condamné à mort.

Cet ancien prêtre, était évidemment fou, mais les jurés n'ont pas admis le système de défense basé sur l'aliénation mentale par son avocat et la sentence a dû être prononcée.

Sera-t-il exécuté ? l'opinion générale répond négativement, car après la clémence dont la reine d'Espagne a fait preuve il y a quelques jours à l'égard des révoltés qui ont jeté la terreur dans la capitale de ce pays, on a lieu de croire qu'elle ne permettra pas l'exécution de ce malheureux.

Dans le premier cas, il s'agissait de militaires, parmi lesquels se trouvaient un général, plusieurs officiers et environ trois à quatre cents soldats, qui s'étaient révoltés ouvertement contre l'autorité et avaient même commis plusieurs assassinats.

Le code militaire de toutes les nations ne donne prise à aucune équivoque dans les cas de ce genre, et conclut à la condamnation à mort.

Cependant, on a vu que malgré l'énormité du crime, la Souveraine n'a pas permis l'exécution de la sentence prononcée contre les coupables et qu'elle a usé de son droit de grâce en commuant leur peine.

Cette décision a surtout été prise sur la demande du représentant, sur la terre, du Dieu du pardon, de Sa Sainteté le pape Léon XIII.

\*.\* On comprend que l'on fasse une grande distinction entre la faute commise par ces soldats et celle dont s'est rendu coupable Galeote.

Ceux-là avaient sans doute des motifs qui pouvaient, jusqu'à un certain point, atténuer leur acte, ils ont pu être maltraités, leur paie a été retardée, le désir de changer de gouvernement qui existe toujours en Espagne a pu tourner une fois de plus la tête de ces malheureux, tandis que l'assassin de l'archevêque de Madrid n'avait aucun motif, aucune excuse, si toutefois on peut employer ce mot en pareil cas, et tout dans son existence, depuis quelques années, prouve bien qu'il a agi comme un fou.

Il se trouve exactement dans le même cas que Verger, un ancien prêtre aussi, qui assassina en 1857, Mgr Sibour, archevêque de Paris.

Le samedi 3 janvier 1857, jour de la fête de sainte Geneviève, s'ouvraient à Sainte-Etienne-du-Mont, à Paris, les exercices de la neuvaine. L'archevêque, Mgr Sibour, présidait aux cérémonies d'usage. Au moment où la procession rentrait dans la grande nef, un homme vêtu d'une redingote noire se leva brusquement du milieu de la foule agenouillée et, dégageant sa main droite restée cachée jusque-là sous son vêtement, il s'élança sur le prélat et lui porta dans la région du cœur un coup terrible, avec un long couteau dont il était armé. C'était Verger. Il ne connaissait pas le prélat qu'il venait de tuer et qui était aimé de tous. Sans chercher à fuir et comme pour se glorifier de son action, il agita en l'air son arme ensanglantée, en criant : "A bas les déesses !" Il voulait faire allusion, à l'Immaculée-Conception et à la confrérie des genovefains. L'archevêque Sibour mourut presque aussitôt, dans les bras de son valet